

La maladie du Charbon - Généralités et procédures

DESCRIPTION

Qu'est-ce que le charbon ?

Le charbon est une maladie bactérienne (zoonose) causée par *Bacillus anthracis*. Cette maladie frappe le plus souvent les animaux tels que vaches, chevaux, moutons et chèvres, et les hommes peuvent la contracter en manipulant des carcasses d'animaux morts. La bactérie peut vivre des années sous forme de spores. En Océanie, le charbon n'a toutefois jamais été signalé, sauf en Papouasie-Nouvelle-Guinée où la maladie est endémique en particulier chez les porcs. La bactérie n'existe pas à l'état naturel sous forme de poudre. La poudre de bacilles du charbon, à base de spores, est de fabrication humaine.

Chez l'homme, l'infection se présente sous trois formes, selon son mode de transmission :

- le charbon cutané - infection de la peau;
- le charbon des voies gastro-intestinales – infection de l'intestin;
- le charbon pulmonaire par inhalation – charbon des poumons.

Comment se transmet-il ?

L'homme peut contracter la maladie au contact d'animaux infectés ou de spores. La transmission se fait de différentes manières.

1. Le charbon cutané résulte de la pénétration de la bactérie dans une plaie ou une lésion de la peau, à l'occasion de la manipulation de peaux contaminées, de laine, de chair ou d'autres parties d'un animal infecté, ou par contact avec de la terre contaminée.
2. Le charbon intestinal résulte de l'ingestion d'aliments contaminés, notamment de la consommation de viande mal cuite provenant d'un animal contaminé.
3. Le charbon pulmonaire résulte de l'inhalation de spores bactériennes en suspension dans l'air. Des spores contenues dans de la poudre peuvent pénétrer dans l'organisme par inhalation.

La transmission de personne à personne du charbon est extrêmement improbable, sinon impossible.

Quels sont les signes cliniques et les symptômes de la maladie ?

Les symptômes de la maladie varient en fonction du mode de transmission, mais ils se manifestent généralement dans les sept jours qui suivent la contamination.

1. Le charbon cutané commence par une petite papule qui démange; elle croît et évolue en une escarre noirâtre. Cette forme de la maladie est généralement indolore.



2. Les premiers signes du charbon intestinal sont des nausées, une perte d'appétit, des vomissements et de la fièvre. Ils sont généralement suivis de douleurs abdominales, de vomissement de sang et d'une forte diarrhée.
3. Les premiers symptômes d'une infection par inhalation ressemblent à un rhume banal. Au bout de plusieurs jours, apparaissent de graves difficultés respiratoires et des symptômes de choc toxique. Cette forme du charbon par inhalation peut être mortelle.

Quels sont les traitements ou la prévention possibles ?

Après exposition, au risque de contamination, il est possible d'éviter l'infection par l'administration d'antibiotiques, à condition d'intervenir rapidement. La vaccination contre le charbon n'est pas recommandée pour le grand public. Il est également important d'appliquer un traitement précoce aux antibiotiques dans le cas du charbon symptomatique.

LA MENACE DU CHARBON DANS LE MONDE

Parmi les multiples germes qui pourraient servir d'armes pour le bioterrorisme, seul un nombre limité est susceptible de provoquer des maladies et des décès en nombres suffisants pour affecter sérieusement une population. Le charbon est l'une des plus graves de ces maladies. Pour être "efficaces" et causer la forme la plus sévère de la maladie, le charbon pulmonaire, il faut que les bactéries soient projetées en très fines particules par aérosol, ce qui exige des compétences techniques et un matériel spécial. Après un attentat au charbon pulvérisé de la sorte, le charbon par inhalation, c'est-à-dire la forme pulmonaire de la maladie, serait la principale cause de mortalité et de morbidité.

D'octobre 2001 à fin novembre 2001, des cas de charbon ont été signalés dans des entreprises de presse ou des centres postaux des États-Unis d'Amérique, ou à la suite de la manipulation de lettres contaminées. Bien qu'il y ait eu des soupçons de présence de charbon dans des ambassades américaines dans quelques pays, la plupart des alertes lancées dans d'autres pays que les États-Unis ont été des canulars.

Ce seraient surtout les villes ou les grandes agglomérations urbaines, plutôt que les zones rurales, qui seraient visées par le charbon ou d'autres menaces de terrorisme biologique.

LE RISQUE DU CHARBON EN OCÉANIE

En règle générale, le risque d'une véritable infection au charbon est négligeable en Océanie pour l'instant. L'éventualité qu'une poudre suspecte découverte dans un colis ou une lettre provenant d'un pays ou d'un territoire océanien contienne des spores du bacille du charbon est encore moins probable.

Mais le risque d'être victime d'un canular existe bien; il y a déjà eu beaucoup de cas de ce genre dans le Pacifique.

Comme il est impossible de savoir tout de suite quel est le cas de figure, nous devons être prêts à réagir de manière appropriée, tout en évitant de réagir avec excès.



QUE FAUT-IL FAIRE DEVANT UN RISQUE DE CONTAMINATION PAR LE BACILLE DU CHARBON ?

Voici les principales mesures à prendre :

- Éviter tout contact avec le contenu d'une lettre ou d'un colis suspect.
- Déterminer si le courrier contient des spores du bacille du charbon.
Pour ce faire, il faut avoir accès à des services de laboratoire appropriés. Les États, les territoires ou les îles qui n'ont pas de laboratoire à disposition devront trouver un autre moyen de réagir en attendant de pouvoir bénéficier de services de laboratoire.
- Dans tous les cas où le risque de contamination par le bacille du charbon est confirmé ou ne peut pas être exclu :
 - * administrer un traitement prophylactique approprié aux personnes qui ont été en contact avec la poudre;
 - * désinfecter les locaux où les spores ont pu se propager.
- Effectuer une enquête pour essayer de savoir d'où provient la poudre.

QUI DOIT INTERVENIR EN CAS D'ALERTE AU CHARBON ?

La police, les pompiers ou un organisme public équipé de moyens de protection contre les risques biologiques, ainsi que les services sanitaires.

Police

La contamination délibérée par le charbon étant un acte criminel envers des personnes et la population, la police (ou tout autre institution habilitée) doit conduire l'intervention. Elle doit interdire l'accès à la zone concernée, s'assurer que les mesures appropriées sont prises et mener les enquêtes. Les responsabilités respectives des enquêtes d'ordre criminel ou relevant du domaine de la santé publique doivent être clairement identifiées et dissociées.

Pompiers (ou un organisme public équipé de moyens de protection contre les risques biologiques)

On pourra les charger de poser le cordon sanitaire avant l'arrivée de la police, par exemple. Il leur incombe de manipuler les substances suspectes et de les apporter au laboratoire compétent. Il leur revient également de décontaminer la zone éventuellement infectée en cas de besoin.

Services sanitaires

Ils sont chargés du traitement prophylactique (préventif) des sujets exposés, de l'analyse de la poudre suspecte en laboratoire (si possible), du diagnostic et du traitement de tout cas suspect de charbon.

MESURES PRISES PAR LES POUVOIRS PUBLICS

Elles doivent tenir compte de tout ce qui précède.

Elles doivent dissuader énergiquement quiconque tente de faire un canular.

Elles doivent inciter à la collaboration internationale, surtout dans la conduite d'enquêtes au sujet d'alertes au charbon. Elles doivent, en particulier, faciliter la collaboration internationale pour l'analyse des échantillons suspects en laboratoire, c'est-à-dire par la mise



d'équipements de laboratoire appropriés à la disposition d'États ou territoires qui en sont dépourvus.

Dans chaque État ou territoire, toute personne cherchant à se renseigner ou ayant reçu une lettre ou un colis suspect doit être en mesure d'appeler, à tout moment, une personne responsable des questions de terrorisme biologique au charbon.

Compilé par le Dr Tom Kiedrzynski, CPS
et révisé par le groupe de travail du ROSSP sur le Bioterrorisme